

CHAMPIONNAT de l'ESSONNE des SIMPLES

CAHIER DES CHARGES D'ACCUEIL DE LA COMPETITION

ECLAIREMENT : en conformité avec les dispositions de la FFTT

SONORISATION

AIRES de JEU réglementaires

TABLES :
- **D'ARBITRAGE** pour 3 ou 4 personnes, équipée d'une **SONO**
- **DE POINTAGE** pour 2 personnes
- **POUR L'INFORMATIQUE** (2 fois 120x60 cm) avec **branchement électrique**

COORDONNEES AFFICHEES des numéros de téléphone d'urgence (**Pompiers, Samu, Police Secours**)

POINT TELEPHONE PUBLIC ou PORTABLE

TABLES agréées FFTT : **20** sur un week-end complet, samedi matin compris, sur 1 site, cette formule n'est envisageable que si les primaires n'ont pas école le samedi matin, ou **32** sur une journée complète sur 1 site.
filets tendus et réglés selon les normes
numérotation des tables en serpent, visible par le juge-arbitre et le public.
marqueurs (tournés vers le public), plaquettes et crayons
séparations de travées avec 2 chaises par table pour conseillers techniques

BALLES : **3 étoiles, type PVC de marque unique, neuves, fournies par le club**

TABLEAU d'AFFICHAGE (environ 2 m²)

DOSSARDS : **300 avec épingles**

(1 série d'une couleur, numérotée 1 à 150) (1 série d'une autre couleur, numérotée de 1 à 150)
ou (1 série d'une seule couleur numérotée de 1 à 300)

PLAQUETTE : tirée à **300 ex.** comportant au minimum les éditoriaux des VIP ainsi que la liste des joueurs avec N° dossard. Le CDTTE fournira la liste des joueurs et apportera sa participation financière.

PRESSE : information avant et après l'épreuve

UN RESPONSABLE DE L'ASSOCIATION POUR LA LOGISTIQUE

BUVETTE :

boissons et sandwiches, le dimanche ou pour une journée complète

Gratuité pour Arbitres et Juge-Arbitres :

2 cafés, deux boissons fraîches et deux sandwiches pour une journée complète.

OUVERTURE et fermeture de la SALLE :

La salle sera ouverte au moins 30 minutes avant l'heure fixée pour le début du pointage.

Elle sera fermée après *le départ effectif du dernier compétiteur dans le cas d'une compétition jeunes.*

REGLEMENT INTERIEUR

Les points particuliers du règlement intérieur propre au club organisateur devront être formalisés avec la réponse à l'appel d'offre.

RECOMPENSES aux JOUEURS

Podium obligatoire, remise officielle possible des récompenses selon la demande du club, le responsable des compétitions en assurera l'organisation.